

> Intitulé de l'emploi

**Technicien de laboratoire**

> Autres appellations

- Assistant de recherche

> Définition synthétique

Le technicien de laboratoire est le collaborateur du responsable d'analyse et de l'ingénieur de laboratoire. Il assure la conduite des analyses, assiste le responsable d'analyse et contrôle les produits et équipements dont il a la charge.

> Activités principales

- Réalisation des analyses
- Application des procédures et documentation technique
- Étalonnage des appareils de mesure
- Maintenance de premier niveau de l'équipement
- Validation technique des résultats d'analyses
- Participation à la mise en œuvre des projets établis par le responsable d'analyse
- Contrôle les produits et équipements
- Gestion des disponibilités du consommable en rapport avec l'activité
- Gestion des déchets

> Compétences requises

**Savoir :**

- Technologie du domaine
- Réglementation en matière d'hygiène et sécurité

**Savoir-faire :**

- Maîtriser des documents techniques
- Maîtriser des logiciels techniques
- Respecter des procédures
- Rédiger les comptes rendus d'analyses
- Utiliser des outils statistiques

**Comportements professionnels :**

- Rigueur, méthode et sens de l'organisation
- Esprit critique
- Sens du travail en équipe

> Conditions particulières d'exercice

- Journée continue
- Mobilité sur son poste de travail
- Manipulation de produits chimiques et biologiques

> Tendances d'évolution

**Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :**

- Fonction des évolutions des technologies et techniques spécifiques à chaque secteur
- Fonction des évolutions réglementaires
- Qualité

**Impacts sur l'emploi (qualitatif) :**

- Nécessité de formation continue réglementaire et technologique

> Proximité avec d'autres emplois